

PROJET TANGAYE (Burkina-Faso)

Localisation : village de Tangaye à 130 km à vol d'oiseau au nord-ouest de Ouagadougou

Demandeur : association Song Taaba

Partenaire : association Action Médicale Nord Sud (AMNS) de Velaux

Objet : adduction d'eau et assainissement du Centre de Santé Primaire, irrigation d'un jardin scolaire irrigué

Calendrier prévisionnel : 2^e semestre 2015, sous réserve de financement

Coût du projet : 45 000 € dont 5 000 € d'autofinancement

Financement acquis : 20 000 € (CG13, Rotary Cézanne, Rotary Namur Confluent, Semepa, SCP)

Financement en cours d'instruction : 20 000 € (Fondation Rotary international, Mairie de Venelles)

Origine et contexte du projet

A la demande de l'association AMNS (Action Médicale Nord Sud), l'association Solidarité Eau Sud (SES) s'est engagée dans le projet d'alimentation en eau du centre de santé primaire (CSP) de Tangaye abritant une salle de consultation, une maternité et une infirmerie (en moyenne par an : 300 accouchements, 450 hospitalisations de 1 à 2 jours, 3600 passages à l'infirmerie). Le Centre est actuellement approvisionné en eau au moyen de bidons transportés quotidiennement à dos d'âne à partir d'un forage distant de près de 300 mètres, équipé d'une pompe manuelle. Dans le village se trouvent par ailleurs une école publique fréquentée par des enfants souffrant de façon récurrente de malnutrition, du fait des aléas climatiques.

Le projet

Pour lever ces différentes contraintes, le projet prévoit :

- le remplacement de la pompe manuelle par une pompe photovoltaïque dans le forage existant.
- la pose d'une conduite en polyéthylène, refoulant dans un réservoir surélevé de 10 m³ qui sera installé à proximité immédiate du centre de santé.
- des branchements secondaires desservant :
 - trois ensembles robinets-lavabos à installer, l'un dans l'infirmerie, le second dans la salle d'accouchement, le troisième dans la salle post-accouchement
 - deux bornes-fontaines, une à proximité immédiate du forage et la seconde pour les infirmiers.A chacun de ces points d'eau sera associé un assainissement valorisant les eaux grises
- une latrine réservée aux accouchées
- deux latrines sèches pour les consultants du CSP

Pour combattre la malnutrition chronique des enfants, AMNS prévoit de créer, attenant à l'école, un jardin scolaire de 500 m² environ de façon à assurer à chaque écolier un repas par jour préparé par la cantine. Pour affranchir la production de ce jardin des aléas climatiques, celui-ci sera équipé d'un système d'arrosage très basse pression alimenté comme le réservoir d'eau par la pompe solaire.

Pour compléter l'assainissement (au sens large) du CSP, un incinérateur sera installé pour le traitement des déchets médicaux en lieu et place de la simple fosse à ciel ouvert actuelle.

Enfin, parallèlement au projet technique seront constitués :

- un comité chargé de la gestion de la pompe et du réservoir ainsi que l'entretien et la maintenance des équipements et dispositifs d'assainissement (comme par exemple le curage bisannuel des fosses et la valorisation des excréments sous forme de compost).
- un comité chargé de définir la gouvernance des jardins scolaires et de la mettre en œuvre, en y associant les parents, les enseignants, les représentants du village et, bien entendu, les écoliers eux-mêmes qui seront directement impliqués dans les travaux agricoles, etc... Ceci dans le double objectif de faire de ce jardin scolaire un centre fiable de production alimentaire de proximité et un espace favorisant la vulgarisation de l'agriculture irriguée.



Les bâtiments du centre de santé : à droite, la maternité